

Appel à l'action

Des infrastructures résilientes pour les SIDS et les régions côtières



L'ampleur du défi que représente la résilience des infrastructures pour les SIDS

De la Dominique au Vanuatu, les phénomènes météorologiques extrêmes ont effacé jusqu'à 226 % du PIB dans les SIDS, anéantissant ports, réseaux électriques et routes construits au prix de décennies d'investissements rares et précieux. Reconstruire en mieux implique un surcoût de 3 à 10 %, une charge financière que la plupart des trésoreries insulaires ne peuvent se permettre, d'autant que le service de la dette augmente après chaque tempête. Pourtant, des infrastructures résilientes ne relèvent pas du luxe : elles constituent une nécessité vitale.

Consciente de l'urgence, la Coalition pour des infrastructures résilientes aux désastres (CDRI) a réuni, entre mars et avril 2025, trois groupes d'experts chargés d'analyser les obstacles et de proposer des solutions concrètes : Accès au financement, Normes et codes, et Données, technologies et systèmes d'alerte précoce. Le présent Appel à l'action propose des mesures concrètes afin de combler le déficit de résilience et de protéger les acquis durement obtenus en matière de développement dans certaines des nations les plus vulnérables du monde.

Vision

D'ici 2034, tous les SIDS seront en mesure de construire et entretenir des infrastructures résilientes, en s'appuyant sur des codes localisés, des données ouvertes sur les risques, ainsi qu'un financement combinant apports concessionnels, ressources nationales et capitaux privés.

Membres des groupes d'experts

Emily Wilkinson Chercheur principal, ODI Global, (Responsable du groupe de travail « Accès aux finances »)	Ravi Sinha Professeur, Département de génie civil, IIT Bombay (Responsable du groupe de travail « Normes et codes »)	Ajay Lavakare Conseiller principal, CDRI (Responsable du groupe de travail « Données et technologie »)
Ashaki Goodwin Directeur de la Banque de développement pour la prospérité résiliente, PVBLC Foundation	David Fatscher Directeur intérimaire des normes – Durabilité et ESG, BSI Group	Delka Espinal Représentant de la République dominicaine, GeoHazards
Emmanuel Escoto G Responsable de la coopération mondiale, ASTM	Giriraj Amarnath Chercheur principal, CGIAR	Greg Scott Directeur exécutif, SDG Data Alliance, PVBLC Foundation
Hari Kumar Coordonnateur régional pour l'Asie du Sud, GeoHazards International	Dr. Harkunti P. Rahayu Professeur, programme d'études en urbanisme et aménagement régional, Faculté des infrastructures et de la technologie régionale, Institut de technologie de Sumatra, Indonésie	Harley Stewart Experte associée (JPO), UNDRR Pacifique
Ilan Noy Chaire en économie des catastrophes et du changement climatique, Victoria University of Wellington	Judy Zakreski Vice-présidente principale, Opérations et solutions mondiales, International Code Council	Karim Selouane PhD, co-présidente de l'Adaptation Hub du GlobalABC, membre du conseil de la Mission Adaptation de la Commission européenne, membre du conseil d'administration de l'AFCNT
Louise Foulkes Directrice régionale Caraïbes et responsable du programme d'ingénierie, Build Change	Mairi Dupar Conseiller technique principal, ODI Global	Maria Medard Coordonnateur de la gestion des catastrophes, CARILEC
Nagaraja Ramappa Directeur général, PRDC	Peguy Pierre Service des travaux publics, Haïti	Ravindra Desai Responsable de programme, IEEE
Ritu Bhargwaj Directeur – Résilience climatique et pertes & dommages, IIED	Dr. Srinivasa Kumar Tummala Chef du Secrétariat ICG/IOTWMS, Section de la résilience aux tsunamis, UNESCO - IOC	Subramanya Prasad Scientifique en chef et professeur (AcSIR), CSIR-CRRI
Sudheer Joseph Scientifique principal (G) et chef de division, ARO, INCOIS	Taneque Heslop Secrétaire général, ministère de la Croissance économique et de la Création d'emplois, Jamaïque	Victor Pianet Chef de projet, Observatoire de l'immobilier durable
Vikrant Panwar Spécialiste principale du financement des risques climatiques et de catastrophes, ODI Global		

Conclusions des experts :

Des financements fragmentés, des exigences fiduciaires et de déclaration, une éligibilité fondée sur le revenu, des délais rigides et des réserves de projets peu fournis empêchent l'aide au développement et les financements climatiques d'atteindre les SIDS au moment et selon les modalités nécessaires. L'architecture financière doit être repensée afin de permettre un flux massif de ressources vers des programmes d'investissement dans des infrastructures résilientes adaptées aux petits États insulaires.

Les normes et codes de construction d'origine étrangère ne correspondent ni aux aléas spécifiques des îles ni aux capacités humaines limitées de ces territoires. Ces documents sont souvent difficiles d'accès et leur mise en œuvre demeure problématique. Il est donc impératif d'élaborer une réglementation adaptée aux réalités des SIDS, tenant compte de leur échelle et de leurs ressources, en promouvant le respect d'exigences « minimales » à l'aide de mécanismes incitatifs et coercitifs, et en encourageant l'usage de matériaux locaux.

Le manque de données de référence, la dispersion des informations sur des plateformes cloisonnées ou payantes, ainsi que les lacunes dans les réseaux de communication constituent autant d'obstacles à la construction, à l'entretien et à l'exploitation d'infrastructures résilientes et de systèmes d'alerte précoce, ainsi qu'à la prise en compte des populations vulnérables et des personnes handicapées. Des écosystèmes de données unifiés, fiables et inclusifs, appuyés sur des technologies de pointe, peuvent permettre de surmonter ces défis.

Il faut agir maintenant :

Dix actions concrètes pour débloquer le financement et construire des infrastructures résilientes (2025-2034)

1

Lancer la plateforme mondiale de données 2.0 de SIDS

Consolider les données relatives aux aléas, aux actifs et aux pertes pour les SIDS dans une plateforme ouverte, hébergée dans le cloud, comportant des couches de données ventilées par genre et handicap, ainsi qu'une interface dynamique destinée aux décideurs, urbanistes et investisseurs.

2

Assurer une couverture d'alerte précoce multi-aléas à 100 % dans les SIDS d'ici 2030

Les capteurs de fonds, les connexions satellitaires et les systèmes de communication abordables pour le dernier kilomètre (radio, diffusion cellulaire, alertes vibratoires, sirènes), afin de garantir que chaque personne — y compris dans les atolls isolés et les personnes en situation de handicap — reçoive les messages d'alerte.

3

Constituer des équipes techniques permanentes en données et technologies

Doter les unités de planification physique et géospatiale des SIDS d'un renforcement de capacités sur le long terme (9 ans), de partenariats avec les universités, et de budgets dédiés pour l'entretien des systèmes, l'audit de la qualité des données, et la conversion des analyses en projets résilients prêts à l'investissement.

4

Élaborer des codes de conception spécifiques aux SIDS

La CDRI et les instances régionales élaboreront un ensemble de normes modulaires, adaptées aux risques, définissant les exigences minimales pour la construction et la conception d'infrastructures, en intégrant les méthodes vernaculaires, les solutions fondées sur la nature et les matériaux disponibles localement.

5

Lier les financements au respect des normes de résilience

Généraliser la pratique consistant à conditionner les prêts concessionnels bonifiés au respect des normes de résilience, à accorder des réductions sur les primes d'assurance et des avantages fiscaux pour les projets certifiés résilients, qu'il s'agisse de constructions neuves, de rénovations ou de plans d'entretien.

6

Numériser l'accès et l'application des normes

Publier gratuitement en ligne les normes traduites ; mettre en place des mécanismes nationaux ou régionaux, équiper les inspecteurs du bâtiment dans les SIDS avec des listes de contrôle et des outils de suivi, et financer des programmes de formation professionnelle pour les entrepreneurs et les communautés afin de renforcer la conformité.

7

Créer un guichet unique d'accréditation pour les SIDS

Instaurer un « passeport d'accréditation SIDS » commun à tous les fonds climatiques et aux banques multilatérales de développement, recourant à l'intelligence artificielle pour actualiser automatiquement les informations en vue de la réaccréditation, réduisant ainsi les démarches redondantes et la pression sur les capacités nationales.

8

Mettre en place des unités de résilience au sein des ministères des Finances

Aider les SIDS à regrouper au sein d'une même unité les expertises en financement climatique, en ingénierie et en droit, et à y intégrer des conseillers techniques à long terme spécialisés en finance climatique et en montage de projets.

9

Créer des réserves de projets résilients et des plateformes nationales d'investissement

Développer des réserves de projets d'infrastructures résilientes dans tous les SIDS, incluant constructions neuves et rénovations, et créer des plateformes d'investissement nationales permettant aux bailleurs de fonds de coordonner leurs actions, de mutualiser ressources et expertises, et d'offrir un point d'entrée clair aux investisseurs privés pour les financements mixtes.

10

Lancer un accélérateur de renforcement des capacités pour les infrastructures résilientes dans les SIDS

Mettre en place, à l'échelle régionale, des programmes coordonnés de formation, de diplômes, d'apprentissage et de micro-certifications, afin de perfectionner les compétences des ingénieurs, spécialistes des données et agents des marchés publics des SIDS dans la planification, le financement et l'entretien des infrastructures résilientes.

